

UNE RÉGION MOBILISÉE

À TOUTES LES ÉTAPES DE LA CRISE

**DES RÉPONSES
EXCEPTIONNELLES
POUR TOUS**

Entreprises, soignants,
associations, jeunes,
acteurs sportifs,
culturels, touristiques

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous

SOMMAIRE



**LA SANTÉ DES
HABITANTS DU
GRAND EST : UNE
PRIORITÉ DE TOUS
LES INSTANTS**

6



18

**GARANTIR LA
SÉCURITÉ DES
USAGERS DES
TRANSPORTS**



**ASSURER LA FORMATION
DES JEUNES PENDANT ET
APRÈS LA CRISE**

22

CHIFFRES CLÉS

4



8

**AMORTIR LES CONSÉQUENCES
DE LA CRISE ET ANTICIPER
LA REPRISE**



**LES AGENTS
DE LA RÉGION
GRAND EST
AU CŒUR DU
SERVICE PUBLIC**

27

ÉDITO

Depuis le début de la crise sanitaire qui a dramatiquement touché les habitants et les territoires du Grand Est, la Région s'est fortement impliquée pour mettre en place les dispositifs permettant d'accompagner tous ceux à qui elle était en mesure d'apporter son aide.

De manière solidaire avec les services de l'Etat, les collectivités locales, le monde bancaire... un arsenal de mesures a été mis en place dans des temps records pour parer aux urgences, qu'elles soient sanitaires, économiques ou pédagogiques.



Jean ROTTNER
Président de la
Région Grand Est

De la mise en œuvre du Prêt Rebond et du Fonds Résistance, de la création de la SEML Dynamise à l'augmentation de la capacité des installations informatiques pour permettre la continuité pédagogique des lycéens « 4.0 », du plan de soutien aux libraires à l'achat de millions de masques pour les personnels médicaux et les EHPAD, la Région Grand Est a été sur tous les fronts pour atténuer les conséquences de cette crise qui nous a touchés brusquement et dans des proportions inouïes. Elle a aussi montré toute l'importance d'une coopération accrue avec nos partenaires frontaliers qui devra s'inscrire dans la

durée parce qu'il est désormais évident que nous sommes interdépendants.

Souvent citée en exemple au niveau national pour sa réactivité et son agilité, la collectivité régionale du Grand Est a joué son rôle au service des habitants et des territoires en apportant des réponses concrètes et pragmatiques à des situations d'urgence. Elle l'a fait en lien avec tous les acteurs publics et privés et poursuivra son action de manière concertée après la crise pour redéfinir de nouvelles priorités, à l'instar du Business Act ou de la Conférence Sociale pour reconstruire de nouvelles solidarités, et renforcer son image et son attractivité.

Ce document synthétise les actions que nous avons collectivement menées durant les dernières semaines et qui serviront de base pour faciliter la sortie de crise et en atténuer les inéluctables conséquences.

CHIFFRES CLÉS

Une Région mobilisée à toutes les étapes de la crise

SANTÉ



- **4,5 M€**
pour + de 10 millions de masques
- **275 000 €** pour les
sur-blouses, charlottes et gants
pour les agents de la Région
dans les lycées

TRANSPORT



- **TER Grand Est**
Reprise du trafic : **65%** de
l'offre habituelle
- **Transports scolaires et
interurbains**
Indemnisation des transporteurs
à hauteur de
70 % durant toute la période
de confinement malgré un arrêt
total des services scolaires et quasi
intégral des services interurbains

ÉCONOMIE

- **Prêt Rebond**
75 M€ de financement à taux 0
- **Fonds Résistance**
44 M€ pour les entreprises et les associations du Grand Est
- **Fonds national de solidarité**
Contribution de la Région à hauteur de **33,4 M€** pour aider les petites entreprises
- **SEM Dynamise**
5 M€
- **Recherche : Appel à projets Résilience**
1 M€
- **Agriculture**
+ de 350 producteurs référencés sur Loc'Halles Grand Est



- **Sport**
Soutien aux manifestations sportives annulées - aide exceptionnelle de **11 300 €** pour 6 porteurs de projets en fonction des frais engagés
- **Culture**
175 000 € Soutien exceptionnel pour accompagner la réouverture des 140 librairies du Grand Est
- **Tourisme**
5 M€ en chèques vacances pour 10 000 héros du Grand Est

FORMATION



- **Maintien des bourses aux étudiants du secteur sanitaire et social**
5 000 étudiants concernés
soit environ **14 M€** par an
- **Mobilisation exceptionnelle des élèves infirmiers et élèves aides-soignants**
11 M€ débloqués via le plan d'investissements dans les compétences (PIC), pour indemniser ces stagiaires
- **Masques pour les organismes de formation**
1,5 M€ pour 20 000 stagiaires
- **Maintien des rémunérations des stagiaires de la formation professionnelle pendant le confinement :**
7 M€ - 7 000 stagiaires concernés

LA SANTÉ DES HABITANTS DU GRAND EST : UNE PRIORITÉ DE TOUS LES INSTANTS

LA RÉGION RÉPOND AU MANQUE DE MATÉRIEL MÉDICAL

“ La Région a également passé commande de + de 10 millions de masques pour un montant total de 4,5 M€.

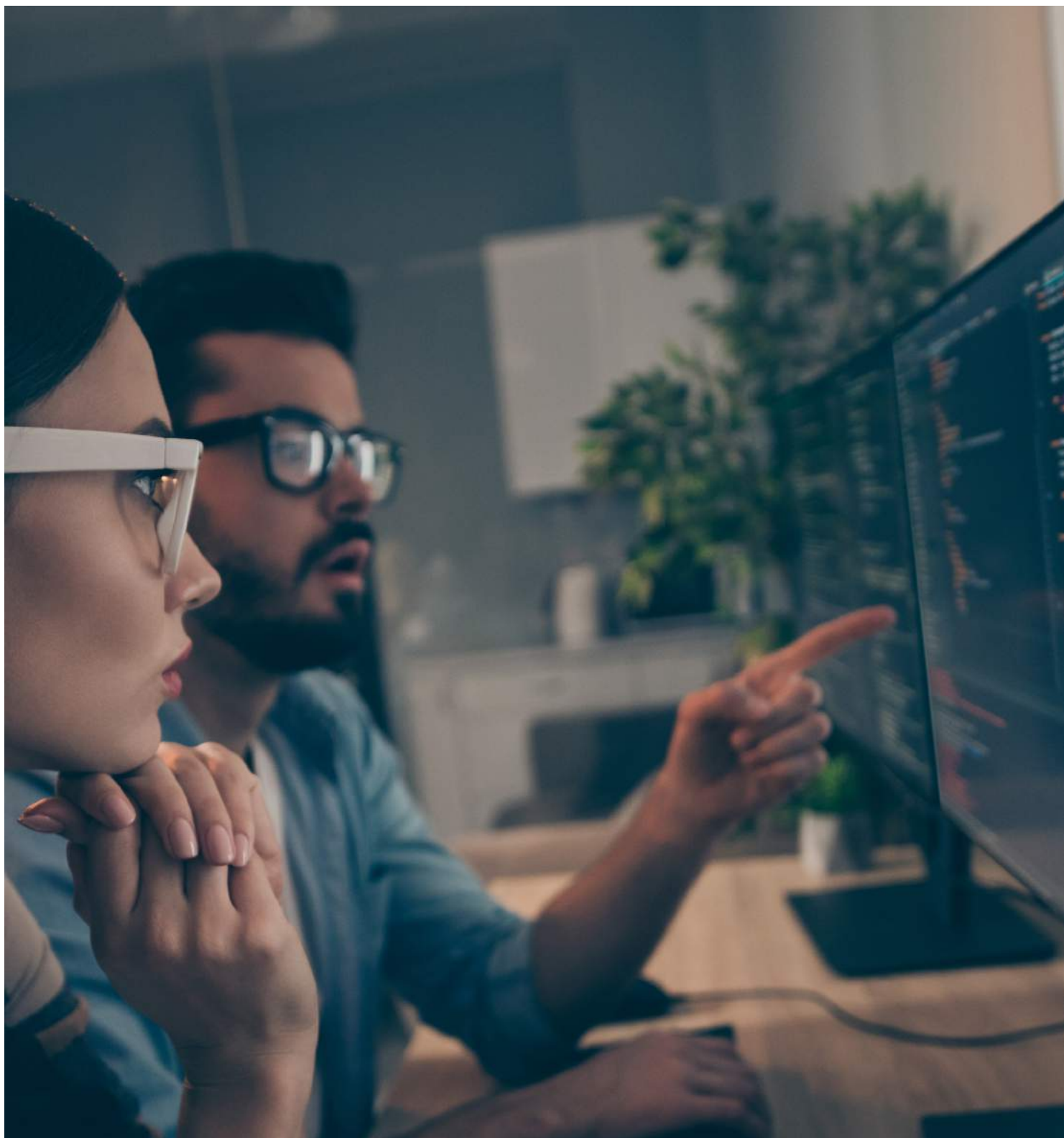
Dès le début de la crise, la Région Grand Est, à l'initiative de son Président Jean Rottner, a procédé à la collecte massive de masques, de blouses, de charlottes, de réserves de solutions hydro-alcooliques, etc., tant auprès des lycées et des instituts de formation de la Région qu'auprès d'entreprises volontaires.

Suite à cet appel aux dons, destinés aux centres hospitaliers, EPHAD, cabinets d'infirmiers ou grossistes-répartiteurs, la Région Grand Est a réussi à collecter:

- **1,3 million** de masques
- **9 000** blouses
- **226 000** charlottes
- **50 000** sur-chaussures
- **660 000** gants

- **2 millions** de masques pour les EPHAD et les établissements médico-sociaux du Grand Est diffusés via les 10 Conseils départementaux
- **2 millions** de masques, destinés aux professionnels de santé libéraux, remis à l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- **1 million** de masques, destinés aux entreprises de 5 salariés maximum, confiés aux Chambres de Commerces et d'Industrie et aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat
- **3 millions** pour les agents de la Région (et les entreprises intervenants sur les chantiers de la Région)
- **400 000** pour les chauffeurs et accompagnateurs des transports scolaires et interurbains, et pour les usagers de la SNCF + 130 000 masques lavables
- **440 000** masques pour les lycéens
- **1,5 million** de masques en stock de sécurité





LES AIDES AUX ENTREPRISES

La Région a mis en place une série de mesures exceptionnelles, en synergie avec les mesures prises par l'État et en collaboration avec les autres collectivités et opérateurs du financement de entreprises, pour garantir la reprise de leurs activités.

1. DES AIDES FINANCIÈRES INÉDITES POUR LA SURVIE DES ENTREPRISES DU GRAND EST

• PARTICIPATION AU FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ

La Région Grand Est contribue à hauteur de **33,4 millions d'euros** au Fonds national de solidarité, mis en place par l'État. Il cible toutes les entreprises d'un effectif inférieur ou égal à 10 salariés, déjà actives en 2019

AMORTIR LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE ET ANTICIPER LA REPRISE

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

- **Activité partielle : 78 397** établissements du Grand Est ont déposé une demande concernant plus de **787 136 salariés**
- **Prêt Garanti par l'État : 19 219** entreprises régionales ont bénéficié de ce prêt, représentant un montant total accordé de près de **3,1 milliards d'euros**

Doté d'une enveloppe de **75 millions d'euros**, ce prêt est sans garantie et à taux 0 % d'intérêt.

La Région Grand Est a été la 1ère Région à déployer des prêts rebonds.

- **RÉSISTANCE, UN FONDS POUR NE PAS OUBLIER LES PETITES ENTREPRISES**

Initié par la Région, le Fonds Résistance est doté de **44 millions d'euros** à parité par les EPCI, les Départements du Grand Est et la Banque des Territoires. Il est destiné à soulager la trésorerie des petites entreprises, entrepreneurs, micro entrepreneurs et associations impactés par la crise, en complément des autres dispositifs existants.

et ayant subi une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50 % du fait de la crise.

- **LE PRÊT REBOND pour sauvegarder les structures des entreprises**

Mis en place par la Région et Bpifrance, le Prêt Rebond soutient des entreprises en difficultés conjoncturelles.

Au vu de la prolongation de la période de confinement, ainsi que de certaines interdictions, annulations ou incertitudes pesant sur la saison touristique, la durée du besoin de trésorerie est prolongée à fin août (au lieu de fin mai) et le plafond d'intervention en faveur des entreprises est fixé à 20 000 euros contre 10 000 euros initialement.

2. PLUS FORTS GRAND EST, le site de toutes les initiatives pour faire face

Initiée par la Région Grand Est, la site Plus Forts Grand Est vise à présenter des innovations pour tous et déployées par des entreprises du Grand Est, pour faire face à la crise du COVID-19. Dédiée aux collectivités, entreprises, organisations, associations, établissements de soins ou de personnel soignant, elle référence près de 90 des solutions innovantes en Grand Est.

Les innovations démontrent la réactivité et créativité des entreprises du Grand Est.

plusforts-grandest.fr





LES AIDES AUX AGRICULTEURS

La crise a fortement impacté le fonctionnement des secteurs agricole, viticole, agroalimentaire et forestier dans le Grand Est. Soucieuse de la pérennité de ses entreprises essentielles pour le territoire, la Région a pris les dispositions nécessaires :

- pour préparer le rebond d'après-crise : une veille active en lien avec les interprofessions, le réseau des chambres d'agriculture et les filières pour être à l'écoute de leurs attentes
- Pour permettre de candidater aux appels à projets en cours grâce à l'élargissement des délais de réception des dossiers
- Pour accélérer les versements de subventions de l'année 2019 et soutenir les activités des agriculteurs.



Une application pour trouver les produits locaux au plus proche de chez soi a été lancée : **LOC'HALLÉS GRAND EST**. La Région a, en effet, très vite souhaité soutenir et valoriser les producteurs locaux en leur proposant de présenter leurs produits, de décrire leurs services et de communiquer toutes leurs coordonnées et horaires d'ouverture.

La Région encourage, par cet outil, la consommation locale et favorise ainsi la mise en relation du grand public avec les professionnels de la production agricole sur leur territoire.

loc-halles-grandest.fr

“ **Le Président a également appelé à la mobilisation de la grande distribution pour privilégier le « manger local » et ainsi favoriser la commercialisation des produits régionaux.**

LES AIDES A LA FILIÈRE TOURISME

#STRONGTOGETHER : une cellule de veille et d'anticipation lancée par la Région propose un programme post-épidémie en 3 phases :

1. Un diagnostic de l'impact du Covid-19 sur le secteur du tourisme disponible sur

art-grandest.fr/actus/covid19

2. Un accompagnement des professionnels pour mieux rebondir après la crise avec l'organisation de webinaires, disponibles via :

formation.art-grandest.fr

3. Un programme d'actions collectif et évolutif en lien avec les démarches nationales et piloté par l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est (ART) pour anticiper et préparer demain

5 MILLIONS D'EUROS POUR SOUTENIR LES HÉROS DU GRAND EST

10 000 chèquiers vacances de 500 euros vont être offerts aux salariés du secteur privé de la région ayant travaillé en 2ème ligne au contact direct du public durant la période de confinement. Avec le concours financier de l'Union Européenne, la Région s'engage pour les héros de notre quotidien en faveur des acteurs touristiques.

Dès la date de réouverture des établissements touristiques, ces chèques seront utilisables dans le Grand Est pour des prestations d'hébergement, de restauration et de loisirs touristiques, pendant la période estivale.

Inscriptions à compter du 8 juin sur le site :

grandest.fr







LES AIDES AUX ACTEURS CULTURELS

Dans le secteur culturel, la Région Grand Est et l'Etat ont poursuivi un dialogue avec les représentants des filières culturelles (spectacle vivant, festivals, arts visuels, patrimoines et musées, image et livre). Ces groupes de travail ont mené des réflexions quant à la relance immédiate dans les secteurs qui ont été les premiers à fermer et qui pourraient, pour les salles de spectacles et de cinéma, être les derniers à rouvrir.

La Région a maintenu le vote des subventions en avril et en mai pour atteindre une consommation de près de 95 % du budget Culture de la Région en juin, y compris pour les manifestations et festivals qui s'annulent

Elle soutient plus particulièrement les librairies indépendantes, premières entreprises culturelles à rouvrir, à travers plusieurs dispositifs (soutien aux investissements en équipement sanitaires, soutien à l'achat de livres neufs incluant notamment une part d'exemplaires issus de la production d'éditeurs régionaux).



LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Les associations peuvent, comme les entreprises, avoir accès au bouquet d'aides mis en place par la Région et ses partenaires (recours au chômage partiel, Fonds Résistance, Prêt Rebond).

La Région met par ailleurs à disposition le **Dispositif d'Aide à la Vie Associative de Proximité** « DIVA'P », un outil agile dédié à la vie associative. Le DIVA'P accompagne les

associations locales du Grand Est, quel que soit leur secteur d'activité, dans le développement de manifestations et de projets originaux encourageant le bénévolat et la reprise de l'activité.

Pour tout renseignement :

grandest.fr

rubrique AIDES

Par mail :

vieassociative@grandest.fr



UN APPEL A PROJETS POUR ENCOURAGER LA RECHERCHE

Avec une enveloppe de **2 millions d'euros** à parité Etat/Région, l'appel à projets Résilience Grand Est, à destination de la Recherche, vise à :

- Evaluer l'impact de la pandémie et accompagner les décideurs dans l'évolution des systèmes de développement
- Encourager les solutions favorisant la résilience territoriale face aux crises et la synergie entre les communautés scientifiques de la région
- Accélérer tous les projets de recherche d'une durée de 6 à 18 mois

Les projets attendus doivent apporter des résultats en matière de développement de nouveaux modèles économiques, de nouvelles méthodes d'organisation du travail, de renforcement des capacités de recherche en matière de santé, d'agriculture et d'alimentation de demain.

En savoir plus :

grandest.fr

rubrique AIDES



GARANTIR LA SÉCURITÉ DES USAGERS DES TRANSPORTS



TRANSPORTS SCOLAIRES

- La Région a distribué **200 000 masques** chirurgicaux à l'ensemble des entreprises de transports afin d'assurer la protection des chauffeurs et des accompagnateurs pour les premières semaines de reprise du service.
- Des règles sont mises en place pour assurer la protection des chauffeurs, en plus du port obligatoire du masque pour les collégiens et les lycéens, imposé par l'Etat :
 - condamnation de la première rangée de sièges,
 - montée par la porte arrière de tous les véhicules où cela est possible,
 - renouvellement de l'interdiction de la vente à bord,
 - dans la mesure du possible et si la charge le permet, banquettes limitées à un enfant avec placement en quinconce afin de maximiser l'espace entre les différents occupants.

“ La Région a sécurisé au mieux la reprise de ses transports routiers, tant scolaires qu'interurbains, et ferroviaires.

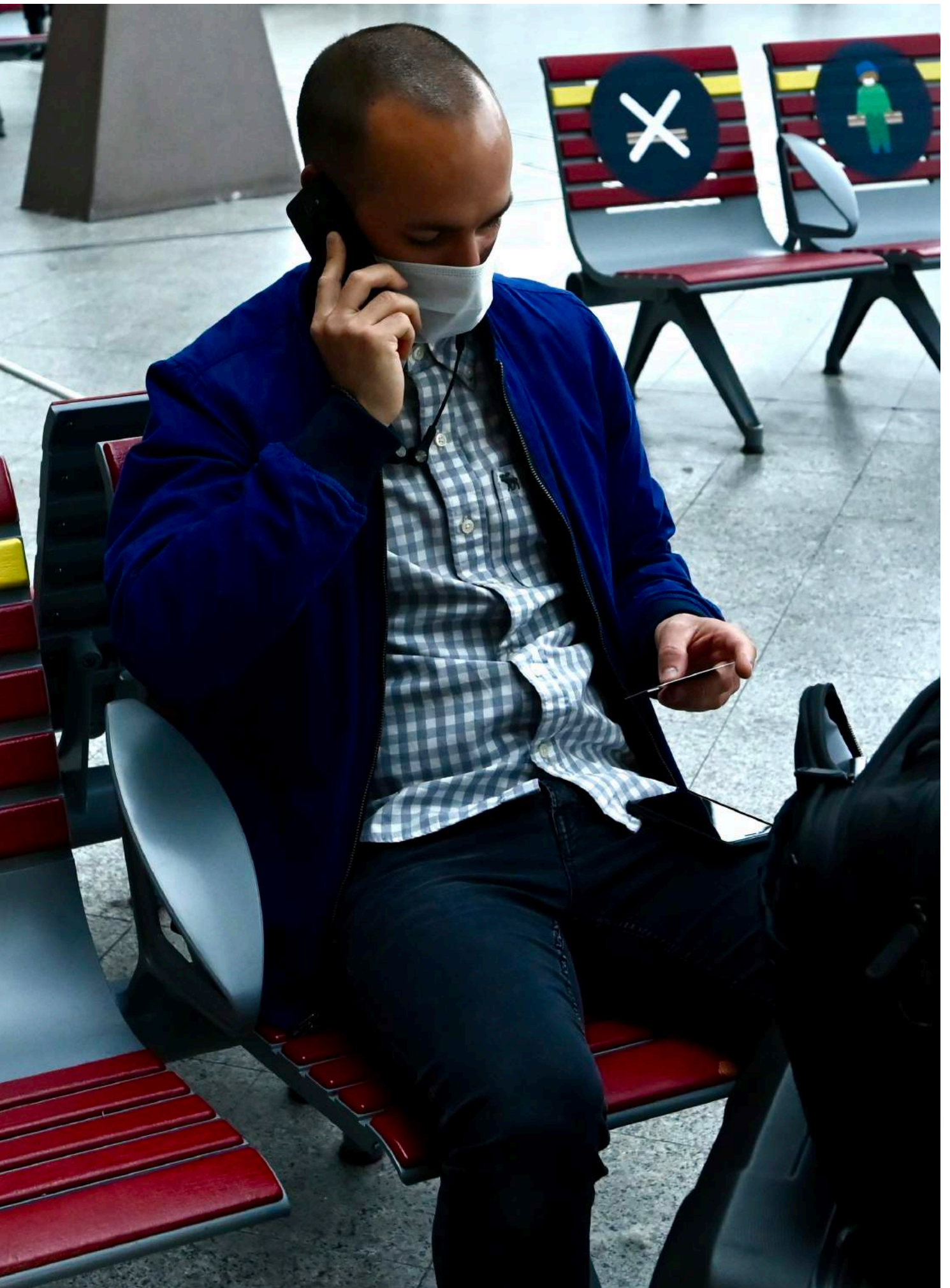


TER FLUO GRAND EST

La Région en coordination étroite avec SNCF met en place un important plan de reprise du trafic TER Fluo Grand Est. Pour permettre le respect des gestes barrières, des mesures concrètes sont mises en œuvre :

- Le port du masque est obligatoire pour les usagers non seulement à bord des trains mais aussi à l'intérieur des gares du territoire.
- Depuis le 11 mai 2020, la Région fournit **200 000 masques** chirurgicaux à ses usagers devant les gares, les guichets et à bord des trains via les contrôleurs ; puis, **130 000 masques lavables** seront distribués. Par la suite, chaque usager devra s'équiper en masques, vendus dans les boutiques en gare et dans les distributeurs Selecta.
- Des flacons de gel hydro-alcoolique sont fournis et les gares majeures du réseau sont équipées en bornes de distribution de gel et de recharge pour les flacons individuels jusqu'à fin mai.
- Une signalétique spécifique est déployée dans chaque gare, dans les endroits propices aux rassemblements, notamment à proximité des distributeurs de titres de transport.
- Un nettoyage de chaque rame est prévu a minima une fois par jour.
- Une vingtaine de trains sont identifiés comme sensibles et sont par conséquent réservés aux abonnés lors de la première phase du déconfinement.





ASSURER LA FORMATION DES JEUNES PENDANT ET APRÈS LA CRISE

LYCÉE 4.0 : confinés oui, mais connectés

La continuité pédagogique, souhaitée par le gouvernement, a pu être menée à bien grâce au dispositif Lycée 4.0 lancé depuis plus de trois ans par la Région Grand Est. A ce jour, ce sont plus de **184 000 lycéens** qui bénéficient d'un PC dont 120 000 dotés à la rentrée scolaire 2019-2020. Grâce à cet équipement informatique fourni par la Région et à leur Environnement Numérique

de Travail, les lycéens ont pu bénéficier des meilleures conditions pour poursuivre leur scolarité.

La Région a mis en place un groupement avec l'ensemble des Départements permettant de disposer d'un outil unique appelé « Mon bureau numérique », offrant ainsi de nombreuses fonctionnalités, notamment pédagogiques. C'est ainsi que le lien entre enseignants et élèves a pu être maintenu.

Quid de la reprise dans les lycées ?

La Région accompagne la reprise d'activité des agents des lycées de façon à ce qu'ils puissent assurer l'entretien et la maintenance, en prévision du retour des lycéens. Des guides et procédures sont élaborés et diffusés dans l'ensemble des établissements pour une reprise dans le respect des consignes sanitaires.

“ La Région souhaite poursuivre cette évolution numérique et équippa tous les élèves de la Région à la rentrée scolaire 2020-2021.

- Plus de **900 000** connexions par jour
- **10 millions** de pages vues chaque jour (contre 3 millions avant le confinement)
- Une culture numérique en forte progression dans le Grand Est
- Un taux d'équipement des élèves en matériel informatique exceptionnel
- Un fonds d'urgence pour les proviseurs des lycées 4.0 avec un stock de plus de **4 000 PC**
- **584** ordinateurs distribués aux lycées hors 4.0 pour les élèves dépourvus de matériel informatique



LIVE ORIENT'EST : l'importance de maintenir l'orientation pour les jeunes

Afin de soutenir l'orientation des jeunes, la Région a développé une nouvelle plateforme « Live Orient'Est » mise à disposition des établissements de formation.

Ce salon virtuel, géré en lien avec les services de la Région, est dédié à l'orientation des étudiants. Facile d'utilisation, le grand public a la possibilité d'échanger avec des professionnels des établissements, de recevoir des conseils pratiques, de se renseigner sur les programmes, les débouchés, les conditions d'admissions.

En quelques clics, « Live Orient'Est » propose aux étudiants de « visiter » les nombreux stands des établissements de formation, de dialoguer avec leurs représentants sans se déplacer, de visionner des vidéos métiers et formations et d'accéder à des témoignages.

Trouver son orientation n'aura jamais été aussi simple.

En savoir plus :

spro@grandest.fr



FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES : des solutions au cœur de la crise

La Région a réagi immédiatement en accordant une aide exceptionnelle aux étudiants infirmiers et aux élèves aides-soignants en stage, en gage de reconnaissance de leurs actions durant la crise.

Cette aide exceptionnelle n'est pas impossible et ne viendra pas en déduction de la bourse régionale maintenue également.

Ces aides sont accordées au fur et à mesure de la transmission des listes d'apprenants par les instituts de formation.

Les premiers versements ont eu lieu fin avril, alors qu'annoncés initialement pour la mi-mai. 3 955 aides ont d'ores et déjà été attribuées pour un montant de plus de **3,4 millions d'euros.**

Pour la rentrée 2020 uniquement, les conditions d'accès pour devenir aide-soignant ou auxiliaire de puériculture, sont simplifiées. La sélection des candidats sera effectuée par le seul examen du dossier.



FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Des mesures concrètes ont également été prises pour toutes les formations professionnelles afin d'assurer dans les meilleures conditions possible la continuité des différents services et répondre au mieux aux demandes.

Pour les stagiaires :

- **Maintien de leur rémunération** jusqu'à la fin prévue du parcours initial de formation si la formation démarrée avant le 16 mars est suspendue ou dispensée à distance
- **Maintien de l'aide de prise en charge des frais de garde d'enfants**, si leur formation est dispensée à distance ou s'ils sont stagiaires infirmiers ou aides-soignants mobilisés aux côtés des professionnels de santé
- Recours à la formation à distance dans la mesure du possible

La Région prépare avec les organismes de formation la reprise d'activité et élabore un plan de relance concerté sur le plan national, régional et territorial afin d'adapter la formation aux besoins de demain et au plus proche de la réalité des besoins de ses territoires.



LES AGENTS DE LA RÉGION GRAND EST AU CŒUR DU SERVICE PUBLIC



POUR UNE PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

La Région Grand Est applique en interne et de manière responsable les mesures sanitaires et barrières pour garantir la protection de ses agents, tant individuellement que collectivement et ce afin d'assurer au mieux le service public.

Elle a mis à disposition de chaque agent et élu, un kit de protection individuel

Pour les agents des lycées : en plus du kit, des gants à usage unique et des visières leur ont été remis.

VERS UN RETOUR À LA NORMALE

Pendant la phase de confinement, la Région a maintenu l'activité de ses sites administratifs.

Grâce à une infrastructure informatique performante, la Région a pu assurer la continuité du service public dans les meilleures conditions possibles.

Depuis le 11 mai, les sites administratifs de Strasbourg, Metz et Châlons-en-Champagne sont rouverts.





L'Europe s'invente chez nous

Siège du Conseil régional • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • F 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67 • Fax 03 88 15 68 15

Hôtel de Région • 5 rue de Jéricho
CS 70441 • F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31 • Fax 03 26 70 31 61

Hôtel de Région • place Gabriel Hocquard
CS 81004 • F 57036 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 33 60 00 • Fax 03 87 32 89 33

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur

